

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME

Réunion du Jeudi 9 octobre 2025

Président : M. Pierre Lavalard

Présents : MM Régis Patte, Alain Leclercq, Lionel Herbet, Joël Levecque, Jean François Debeauvais.

Participe à la réunion : M. Wilfried Leclercq.

Absents excusés : MM. Didier Bardet, Antonio Dos Santos.

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 2 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à wleclercq@somme.fff.fr).

APPROBATION DU PROCES VERBAL REUNION du 4 septembre

La commission adopte le procès-verbal de cette dernière réunion du 4 septembre 2025 tel que paru sur le site officiel du district.

COURRIERS

- **Mail de l'ES Naours** qui sollicite la commission pour jouer son match de Challenge Marquette le 26/10/25.
Avis favorable de la commission puisque la demande est effectuée en amont du tirage.
- **Mail du club de l'US Corbie** qui se porte candidat pour l'organisation des finales des coupes de la Somme en 2026.
La Commission enregistre la demande, mais ne peut actuellement se positionner.

Réclamations

- **Match ASL Saveuse – US Le Boisle, du 14/09/25 en Challenge Crédit Agricole:**
Réclamation de l'ASL Saveuse sur la participation et la qualification de joueurs mutés de l'US LE BOISLE.
Après vérification, il s'avère que le club de l'US LE Boisle est en 3^{ème} année d'infraction au statut de l'arbitrage et ne peut aligner aucun joueur muté.

Après vérification de la FMI, il s'avère que le joueur Anthony FOUBERT, lic.2543327829, muté jusqu'au 01/09/26, a participé à la rencontre. La commission dit que l'US LE BOISLE est en infraction, et donne match perdu par pénalité à l'US LE BOISLE sur le score de 3 à 0.

C'est donc l'ASL SAVEUSE qui est qualifiée pour le prochain tour de challenge CRCA.

Les droits de réclamation sont mis à la charge de l'US LE BOISLE (30€).

- **Match US Corbie – US Harbonnières, Challenge CRCA du 14/09/25:**

Aucune feuille de match n'a été transmise à ce jour.

L'arbitre précise dans son rapport avoir fait une erreur de manipulation et transmet un rapport concernant les événements de la rencontre ainsi que le résultat du match.

La commission suite au rapport complémentaire de l'arbitre, décide d'homologuer le résultat de la rencontre transmis par l'arbitre officiel de la rencontre.

US CORBIE – US HARBONNIERE : 1 – 0.

La Commission décide de transmettre le dossier à la Commission des arbitres pour suites à donner.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

La commission procède au tirage des 22 rencontres comptant pour le 3^{ème} tour qui auront lieu le dimanche 26 octobre 2025 à 14h30 sur le terrain du premier nommé:

US Corbie – FC Méaulte

SC Fouilloy - Amiens AC 1

FC Portugais Amiens (2) – AAE Chaulnes

US Hangest en Santerre – US Marchepot

F Dreuil les Amiens – ESC Longueau (2)

OL Le Hamel – AAE Bray sur Somme

US Rosières en Santerre - US Camon (2)

USC Moislains – ES Licourt

AS Saint Sauveur - RC Amiénois

RC Salouel Saleux (2) – US Saily Saillisel

ASL Saveuse – CAFC Péronne

AS Cerisy – ASF Ribemont sur Ancre

AS Quesnoy le Montant – ES Harondel

US Le Crotoy – FC Mareuil Caubert

Allery AS 2 A – FC Poix de Picardie

CS Crécy en Ponthieu – RC Doullens

JS Cambron- QCL Sud Amiénois

AC Hallencourt – FC Ailly sur Somme

AC Mers les Bains – Abbeville AS Menchecourt

ABC2F Candas – FC Saint Valery

US Lignières Chatelain – US Friville Escarbotin

AV L'Etoile – OL Eaucourt
Un arbitre officiel par rencontre.

FMI obligatoire.

Frais d'arbitrage à régler par le club recevant.

Ces rencontres peuvent être avancées ou inversées en fonction du prochain tirage des rencontres de Coupe de France et/ou de coupe de la LFHF.

CHALLENGE JEAN PIERRE DEMAGNY

La commission procède au tirage des 20 rencontres comptant pour le 3^{ème} tour qui auront lieu le dimanche 26 octobre 2025 à 14h30 sur le terrain du premier nommé :

OL Belloy sur Somme – OL Molliens Dreuil
FC Poix Blangy (2) – Oisemont SC Templiers
FC Ailly Samara (2) – SC Pont Rémy 2
FC Centulois 2 - US Abbeville (**à 12 heures**)
US Nibas Fressenneville 2 - US Friville Escarbotin 2
US Béthencourt – AS Picquigny
AS Gamaches 2 - Amiens AC (2)
CSA Montières 2 – AS Rue (**à 12 heures**)
FC Saint Riquier – RC Doullens 2
Blangy SEP – ES 2 Vallées
AS Talmas Fienvillers - Oisemont FC
CSA Montières 1 – US Flesselles
ES Sainte Emilie Epehy - AC Amiens 3
CAFC Péronne 2 – SC Moreuil
ES Vers sur Selle – ES Cagny
Amiens FC – FC La Montoye 2
ASM Rivery – US Harbonnières
Olympique Amiénois 2 – OL Monchy Lagache
US Marcelcave – US Roisel
AC Montdidier 2 - Amiens AF

Exempts : US Ham (2)

FMI obligatoire.

Frais d'arbitrage à régler par le club recevant.

Ces rencontres peuvent être avancées ou inversées en fonction du prochain tirage des rencontres de Coupe de France et/ou de coupe de la LFHF.

COUPE FEMININE A 8

Tirage des rencontres comptant pour le premier tour et qui auront lieu le dimanche 2 novembre 2025 à 10h30 sur le terrain du premier nommé :

AS Heudicourt – Englebelmer AC
Union féminine du Santerre 2 - AS Talmas
US Daours – JS Miannay
US Nibas Fressenneville – ES Sains Saint Fuscien
US Corbie - Olympique Amiénois
US Lignières Chatelain - Amiens A F
SC Abbeville – AS Quesnoy le Montant
US Ham - RC Amiénois
OL Eaucourt – FC Saint Valery
AC Hallencourt - Auxiloise
AV Nouvion en Ponthieu - Templiers SC Oisemont
US Roisel – US Camon
US Mericourt l'Abbé – RC Doullens
US Hangest en Santerre – AS Villers Bretonneux
US Neuilly l'Hôpital - FC Centulois
Exempt : AAE Bray Sur Somme

FMI obligatoire.

CHALLENGE MARQUETTE

Tirage des rencontres qui auront lieu le dimanche 19 octobre 2025 à 10 heures sur le terrain du 1^{er} club nommé.

ES Cagny - Amiens FC SIP
US Flesselles – FC Ailly Samara
Amiens AF- FC Centulois
ES 2 Vallées - Auxiloise
Amiens Hospitaliers – FC Portugais Amiens
RC Salouel Saleux – Templiers SC Oisemont
Amiens RIF- Amiens AC
F Dreuil les Amiens – US Daours
FC Meaulte - QCL Sud Amiénois
JS Miannay Moyenneville - RC Amiénois
ES Naours – RC Doullens (le 26/10/25)
Olympique Amiénois – ES Sains Saint Fuscien
Exempt : ES Vers sur Selle

FMI obligatoire.

CHALLENGE VETERAN A 8

Les rencontres du premier tour auront lieu le dimanche 19 octobre ou 2 novembre 2025 à 10 heures sur le terrain du premier nommé.

AC Hallencourt- Glisy

AS Talmas Fienvillers – AC Montdidier (*le 02/11/25*)

AS Cerisy Gailly - Blangy FC

Longpré les CS – AS Saint Sauveur

FC Arvillers – Portugais FC Amiens 2 (*le 02/11/25*)

US Cartigny – US Corbie

ES Sainte Emilie – US Roye (*le 02/11/25*)

SC Flixecourt - Auxiloise

ASM Rivery – AAE Chaulnes (*le 02/11/25*)

US Roisel - AC Amiens 2

FC Plessier Rozainvillers – ES Roye Damery (*le 02/11/25*)

Exempt : AS Pays Neslois

FMI obligatoire.

AMENDES

- **Forfait Challenge CRCA du 14/09/25 :**
 - AC AIGNEVILLE : 96€ (2 fois le montant de l'engagement en Challenge CRCA jusqu'au 16^{ème} de Finale)
- **Forfait Challenge Jean Pierre DEMAGNY du 14/09/25 :**
 - AS PROUZEL : 96€ (2 fois le montant de l'engagement en Challenge CRCA jusqu'au 16^{ème} de Finale)
 - FR AILLY SUR NOYE : 96€ (2 fois le montant de l'engagement en Challenge CRCA jusqu'au 16^{ème} de Finale)

Prochaine réunion le jeudi 6 novembre à 17h30

Le Président : Pierre Lavalard



Le Secrétaire : Lionel Herbet

